

PORTRAIT

DES MUSICIENS À L'HONNEUR : SPOTLIGHT SUR LEUR CARRIÈRE

Paul
Picard

Margaret
Little



entraacte

AUTOMNE 2022

RELATIONS DE TRAVAIL :
RÉFORME DE LA LÉGISLATION
SUR LE STATUT DE L'ARTISTE :
UN PAS À LA FOIS


GMMQ
Section locale 406 de l'AFM

Table des matières



DIRIGEANTS

Luc Fortin : Président
Geneviève Plante : Vice-présidente, Montréal
Jacques Bourget : Vice-président, Québec
Eric Lefebvre : Secrétaire-Trésorier

ADMINISTRATEURS

Muhammad Abdul Al-Khabyr
Elisa Boudreau
Line Deneault
Jean Fernand Girard
Maxime Lalanne
Vincent Seguin
Claude Soucy, Québec
Daniel Tardif, Québec
Annie Vanasse, Québec
Conseiller spécial : **Marc Fortier**

SIÈGE SOCIAL

5445, avenue De Gaspé, bureau 1005
Montréal (Québec) H2T 3B2

514 842-2866
1 800 363-6688
(sans frais de l'extérieur de Montréal)

www.gmmq.com



entracte

Coordination : **Kiara Vilchez**
Rédaction : **Kiara Vilchez**
Luc Fortin
Geneviève Gauthier
Mélissa Raymond
D^{re} Caroline Blouin
Catherine Forget
Louis Nadeau
Responsable publicité : **Geneviève Gauthier**
Traduction : **Chloe Lesperance**
Graphisme : **Agence Code**
Révision linguistique : **Geneviève Cloutier**
Pour tout commentaire :
communications@gmmq.com

NB: Some of the articles of the *entracte*
have been translated in English.

Mot du président	03
<i>President's message</i>	04
ACTUALITÉ : Retour sur les activités du CAFID	05
<i>NEWS: Recap of the CAFID's activities</i>	06
PORTRAIT : Margaret Little et Paul Picard	08
SANTÉ : Inspire le calme, expire le bonheur	14
<i>HEALTH: Inhale calm, exhale happiness</i>	16
RELATIONS DE TRAVAIL :	
Réforme de la législation sur le statut de l'artiste : un pas à la fois	17
<i>LABOUR RELATIONS:</i>	
<i>Status of the artist legislative reform: ONE STEP AT A TIME</i>	18
DISQUES : Sorties d'albums / Albums	19
Équipe administrative / Administrative Team	21

Photo : Amélie Fortin

MOT DU PRÉSIDENT**LUC FORTIN**

VISITEZ NOTRE SITE WEB

gmmq.com**Entente ADISQ-GMMQ**

Au début octobre, nous avons commencé la négociation entourant le renouvellement de l'entente ADISQ-GMMQ pour les conditions de travail à la scène. De nombreux aspects de l'entente étant à moderniser et mettre à jour, nous sommes heureux de pouvoir compter sur un comité de négo qui comprend plusieurs membres mobilisés et bien connectés à la réalité des musiciens et musiciennes sur le terrain. Nous comptons rappeler à nos vis-à-vis de l'autre côté de la table de négociation que les musiciens et musiciennes doivent être traités comme de véritables professionnels, indispensables au succès et à la qualité d'un spectacle. Trop souvent, nous sommes seulement considérés comme une dépense dans la colonne budgétaire « main-d'œuvre », dans laquelle on essaie de couper pour faire de meilleurs profits. Il faut que ça change, et maintenant.

Anniversaire

Il y a près d'un an, la GMMQ emménageait dans son nouveau local du 5445 de Gaspé, au 10^e étage. Nous sommes depuis ce temps colocataires avec l'Union des artistes, qui occupe la majeure partie de l'étage. La cohabitation des deux associations d'artistes crée une belle synergie et est stimulante à tout point de vue. Nous occupons donc un plus petit espace qu'à notre ancienne adresse et économisons substantiellement sur le coût du loyer. Cela est possible grâce à la systématisation du télétravail : comme les employés ne sont jamais tous au bureau en même temps, ils peuvent partager des espaces communs.

La pandémie est enfin derrière nous

La pandémie est maintenant chose du passé dans le milieu culturel, et la GMMQ reprend progressivement sa vitesse de croisière après un premier trimestre difficile. À l'heure actuelle, nous avons quasiment retrouvé le même nombre de membres en règle et les mêmes revenus qu'à pareille date en 2019. Nous envisageons donc une très bonne fin d'année 2022, et une belle année 2023.

Statut de l'artiste

En conclusion, je vous invite à lire l'excellent texte de M^e Melissa Raymond et M^e Catherine Forget sur le projet de loi 35 visant à moderniser et à harmoniser les règles relatives au statut professionnel de l'artiste, adopté en juin. Comme vous le verrez, il faut tempérer l'enthousiasme de la ministre de la Culture et des Communications, qui parlait alors d'une « nouvelle loi équilibrée, qui permet aux artistes québécois d'avoir accès à de meilleures conditions de travail ». Bien qu'on ait eu droit à des améliorations notables, il faudra rouvrir cette loi pour en colmater les brèches.

Solidairement vôtre,
Luc Fortin





PRESIDENT'S MESSAGE

LUC FORTIN

Photo: Amélie Fortin



VISIT OUR WEBSITE

gmmq.com

ADISQ-GMMQ agreement

In early October, we started negotiating the ADISQ-GMMQ agreement concerning working conditions in the performing arts. To modernize and update the agreement, we're lucky to be able to count on a negotiation committee that includes a number of engaged members who understand the reality of musicians in the field. We'd like to remind our peers across the negotiation table that musicians must be treated like the professionals they are, who are essential to the success and high quality of a show. Too often, we're considered as an expense in the "labour fees" column of your budget sheet, which you want to cut down to increase your profits. That has to change, right now.

Anniversary

Almost a year ago, the GMMQ was moving into a new office space on the 10th floor of 5444 de Gaspé Street. Since then, we've been sharing offices with the Union des artistes, which occupies the majority of the floor. Having two artists' associations side by side creates synergy and is greatly stimulating. It also means we're in a much smaller space than before, allowing us to save substantially on rent. Remote work has made this possible: since employees are rarely at the office at the same time, they can share common areas.

The pandemic is finally behind us

In the cultural sector, the pandemic is now a thing of the past, and the GMMQ is progressively picking up its cruising speed after a trying first quarter. We're almost back to the same number of members in good standing and the same revenue we had around this time in 2019. We're expecting a great end to the year 2022 and a wonderful 2023.

Status of the artist

In conclusion, I invite you to read Melissa Raymond and Catherine Forget's excellent article on Bill 35, which aims to modernize and standardize the professional status of artists. It was adopted this past June. However, we must temper the enthusiasm of the Minister of Culture and Communications, who referred to the Bill as a new balanced law that gives Quebec artists access to better working conditions. While this Bill does provide us with considerable improvements, we will need to revisit the law to fill in the gaps.

*In solidarity,
Luc Fortin*

Retour sur les activités du CAFID

5 À 7 DE LANCEMENT

Le CAFID, ou Comité d'action Femmes, Inclusion et Diversité, a pour mission de promouvoir la place des femmes, des personnes issues de la communauté LGBTQ+ ainsi que des personnes issues de la diversité culturelle et de tout autre groupe minorisé au sein de la communauté musicale du Québec. Son lancement a eu lieu au pub l'Île Noire à Montréal le 26 avril dernier. Nous avons eu le plaisir d'y accueillir la marraine du comité, madame Florence K, auteure-compositrice-interprète, pianiste et candidate à la maîtrise en santé mentale à l'Université de Montréal.



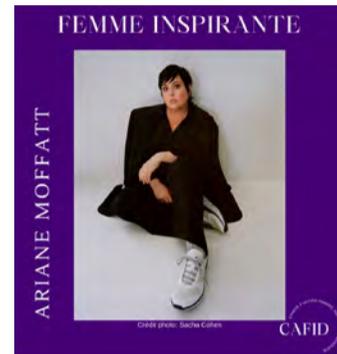
WEBINAIRE DE FLORENCE K « SANTÉ MENTALE, FEMMES ET SECTEUR MUSICAL »

Le 10 mai, madame Florence K nous a offert un webinaire fort intéressant où elle témoignait de son expérience en musique en tant que femme et des difficultés rencontrées au cours de sa carrière professionnelle. Elle y exposait par la suite son travail sur la thématique générique « Santé mentale, femmes et secteur musical ».

Restez au courant des dernières nouveautés au sujet du CAFID en consultant notre site internet.

FEMME INSPIRANTE

Si vous lisez le cyberbulletin de la GMMQ ou suivez la Guilde sur les réseaux sociaux, vous avez sûrement vu passer les rubriques « Femme inspirante », qui mettent à l'honneur chaque mois une femme qui inspire par son parcours professionnel dans l'industrie musicale québécoise. Depuis le début, des artistes de tous les genres comme Malika Tirolien, Ariane Moffatt, Michelle Seto et Elisapie ont été mises de l'avant par ces publications.



Ressources psychologiques et AQPS

La pandémie a amené son lot d'épreuves et de défis pour les musiciens. Des départs inattendus ont frappé la communauté musicale et laissé un grand vide. La Guilde souhaite rappeler qu'il est toujours possible de demander de l'aide psychologique en temps de crise. Une page sur notre site internet est là pour vous aider à vous orienter et à trouver la ressource nécessaire si besoin est.

Le 26 mai dernier, l'AQPS (Association québécoise de prévention du suicide) a offert un webinaire intitulé « Prévenir le suicide au Québec ». Ce webinaire est toujours disponible en ligne à partir du site internet de la GMMQ sous l'onglet « Soutien psychologique ».

L'AQPS est un organisme à but non lucratif qui a pour mission de mobiliser l'ensemble des acteurs, soutenir les milieux, outiller les intervenants,

sensibiliser le public et influencer les décideurs afin de prévenir le suicide. Il existe une section sur leur site internet qui s'adresse spécifiquement aux personnes endeuillées. Cette lecture pourra en aider plusieurs à surmonter cette épreuve. Il y a aussi sur cette page des liens pour communiquer directement avec une ressource d'aide, et ce, de trois façons : par texte, par clavardage et de vive voix.



Recap of the CAFID's activities



5 à 7 launch

The CAFID, or Comité d'action Femmes, Inclusion et Diversité, is dedicated to promoting the inclusion of women, members of the LGBTQ+ community, culturally diverse people and other minority groups in Quebec's music community. It was launched at Montreal's Pub l'Île Noire on April 26. We were pleased to welcome the committee's patron, Florence K, a singer-songwriter, pianist and master's student in mental health at the Université de Montréal.

Webinar by Florence K, "Mental Health, Women and the Music Sector"

On May 10, Florence K delivered a fascinating webinar reflecting on her experience in music as a woman and the challenges she's faced throughout her professional career. She went on to present her work on the topic of "Mental Health, Women and the Music Sector."

To stay up to date on the committee's latest news, visit our website.

Inspiring Woman

If you read the GMMQ's newsletter or follow the Guilde on social media, you've probably seen our "Inspiring Woman" feature, which puts the spotlight on a different woman with an inspiring career in Quebec's music industry each month. Since its inception, artists of all genres like Malika Tirolien, Ariane Moffatt, Michelle Seto and Elisapie have been featured in these posts.



Mental health resources and the AQPS

The pandemic has created numerous challenges for musicians, and the community has been rocked by unexpected losses that are deeply felt. The Guilde would like to remind members that you can always reach out for psychological support in a crisis. A page on our website is available to help guide you to the right resource if needed.

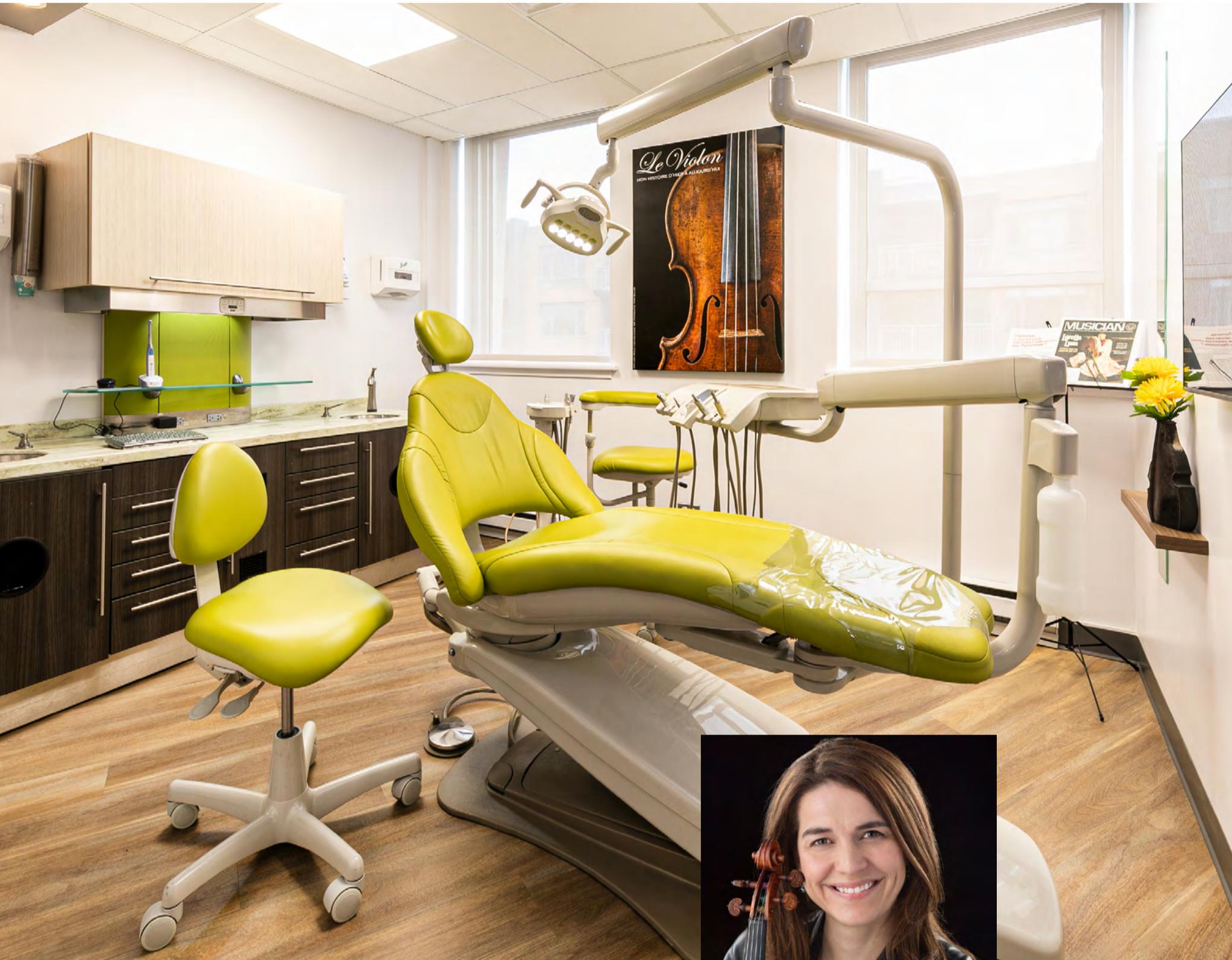
On May 26, the AQPS (Association québécoise de prévention du suicide) presented a webinar entitled "Preventing Suicide in Quebec." The webinar is still available on the GMMQ website under the "Psychological Support" tab.

The AQPS is a non-profit organization whose mission is to engage stakeholders, support communities, empower workers, raise awareness and influence decision makers to prevent suicide. A section of its website

is specifically aimed at people dealing with grief, with information that may be helpful to get through this challenging time. The page also has links to resources you can reach out to directly via text, online chat or the phone.



LA MÉDECINE DENTAIRE AU SERVICE DES MUSICIENS



Votre passion à jouer de votre instrument vous amène à pratiquer tous les jours, année après année, quand soudain, rien ne va plus.

La sensibilité au niveau des perceptions, l'hyper-développement de la musculature buccale, les pressions constantes et prolongées sur l'embouchure ou la mentonnière dans le cas des violonistes et des altistes, de même que le mouvement de certaines dents peuvent occasionner des problèmes qui compromettent le jeu, la sonorité ou le scellement de l'embouchure chez un instrumentiste à vent.



D^{re} Caroline Blouin
DMD, M.Mus, D.M.A., Membre PAMA

**EXPERTISE POUR MUSICIENS
ET ARTISTES DE LA SCÈNE**

 Dentiste pour musiciens

www.centredentairecharest.com

**Prenez rendez-vous maintenant
418-647-4238**



**CENTRE
DENTAIRE
CHAREST**

210, boulevard Charest Est
Québec

Margaret Little

PORTRAIT

Grande figure de la musique baroque depuis plus de 30 ans, Margaret Little a parcouru le monde avec sa viole de gambe. Co-fondatrice des Voix humaines, et enseignante passionnée, elle nous confie ces mots « Quand on fait de la musique, ce qui est important, ce n'est pas la musique, c'est les gens qui la font. »

Vous venez d'une famille de musiciens, et dès le plus jeune âge, vous baigniez dans cet environnement musical. Qu'est-ce que la musique représentait alors pour vous ?

Margaret Little : Eh bien, on peut dire que je suis tombée dans la potion magique, comme Obélix. Quand j'étais petite, on faisait de la musique tous les jours et moi, je jouais du violon et du piano, je pratiquais le violon le matin avant d'aller à l'école, puis le piano en revenant. D'ailleurs, quand je suis arrivée à l'école, j'ai trouvé très étrange de me rendre compte qu'il y avait des enfants qui ne faisaient pas de musique

le matin. On faisait des petits concerts en famille, on faisait de la musique de chambre pour le plaisir. Et puis, on passait tous nos étés au centre musical CAMMAC, que mes parents ont fondé pour les musiciens amateurs de tout âge, de 4 à 99 ans. Donc, on faisait de la musique avec des enfants, mais aussi avec des ados et des adultes. On faisait une cantate de Bach par semaine, d'où mon amour pour Bach, pour la musique ancienne. Les dimanches, j'allais tourner les pages pour mon père, qui était organiste dans l'église qui est aujourd'hui la salle Bourgie. Des fois, je tenais une note à la pédale avec mon pied. C'était vraiment mon univers, notre univers...

Avez-vous développé une relation différente avec les différents instruments dont vous jouez ?

Margaret Little : Oui, c'est sûr. En concert, je joue de la viole de gambe et de l'alto baroque. Ces instruments-là, je les travaille, je prépare des partitions, des concerts et tout. Et maintenant, la guitare, ça me rappelle des souvenirs de chansons au bord d'un feu de camp. J'en joue avec un de mes petits-fils, avec qui on fait des chansons. La flûte à bec, ça me rappelle de jouer en groupe, et ça aussi, j'ai pu en jouer avec mes filles, puis maintenant avec mes petits-enfants aussi. Et le piano, en ce moment, j'en joue pour me détendre, surtout de la musique jazz. J'ai une tante qui est extraordinaire au piano, elle joue du jazz, c'est dingue! Elle m'a envoyé des tas de partitions. Donc, je suis en train d'apprendre les positions de différents accords que je ne connaissais pas du tout, parce que je n'avais jamais joué ce genre de musique.



Pourquoi la viole de gambe, et quelle est la particularité de cet instrument ?

Margaret Little : Je pense que la viole de gambe m'a beaucoup plu parce que c'est un instrument assez humble, qui a beaucoup de chaleur, qui a besoin d'être bien entouré pour bien sonner. Il a besoin d'une bonne acoustique ambiante, surtout quand on joue avec d'autres personnes. Et ça, ça me plaît. À l'époque, j'étudiais le violon au Conservatoire et il fallait que j'apprenne à jouer vite, fort et avec beaucoup de vibrato. Je trouvais que ça ne me correspondait pas. Alors que là, j'avais découvert un instrument avec lequel je pouvais peut-être mieux m'exprimer, et un répertoire, aussi, qui me plaisait beaucoup. Il faut dire que j'avais baigné dans la musique de la Renaissance pendant mon enfance. Mon père avait un petit ensemble vocal ainsi que la chorale Bach. Il y avait beaucoup de répétitions qui se tenaient chez nous. Donc les XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, c'était un peu mon univers.

Qu'est-ce qui vous a amenée à vouloir fonder Les Voix humaines ? Pourriez-vous nous raconter un peu comment c'est arrivé ?

Margaret Little : J'ai toujours aimé mieux partager la musique que d'en jouer toute seule. Quand Susie Napper est arrivée à Montréal, bien sûr, nous l'avons accueillie chez nous. À cette époque, nous avions toutes les deux une petite fille d'environ six mois ou un an et demi. Nous nous rencontrions à l'occasion, les fillettes jouaient ensemble et nous aussi nous jouions ensemble de la viole de gambe. Et puis, on s'est mises à jouer plus, et les filles sont devenues bien copines. La sortie du film *Tous les matins du monde*, en 1991, a un peu donné un boost à la viole de gambe, et on s'est mises à faire plus de concerts, et à explorer davantage le riche répertoire pour deux basses de viole. On a été très chanceuses, dans notre parcours, d'avoir la compagnie de disques Atma, qui nous a vraiment adoptées et avec laquelle nous avons enregistré, je pense, plus d'une quarantaine de CD, dont l'intégrale des pièces à deux violes égales de Monsieur de Sainte-Colombe, quatre CD doubles !

Est-ce qu'il y aurait un mot qui pourrait caractériser votre pratique en tant que musicienne ?

Margaret Little : Je dirais « éloquence ». En fait, c'est ce que je cherche quand je pratique : d'abord, clarifier ce que j'aimerais dire, et ensuite, trouver les moyens pour le dire. Pratiquer, c'est beaucoup. On a un instrument entre les mains et de la musique devant nous. Mais en fait, c'est sur nous qu'on travaille.

Vous avez une carrière remarquable et vous avez apporté énormément à la musique. Mais qu'est-ce que la musique vous a apporté à vous, en tant que personne ?

Margaret Little : C'est vraiment un moment privilégié de « here and now ». On est complètement là où on en est et complètement dans le moment présent, mais on est toujours là, en train d'avancer dans le temps avec la musique. Alors ça, c'est quelque chose d'extraordinaire en soi. C'est un peu comme la méditation ou encore le « forest bathing », où tu vas dans la forêt et tu t'imprègnes des arbres.

C'est un gros apprentissage sur soi-même en tant que personne, car dans la pratique de l'instrument, on travaille sur soi. Je veux juste donner un exemple : j'avais une fois un élève adulte à qui j'essayais de faire mettre le poids de son bras dans ma main, le bras d'archet. Et il n'y avait pas de poids. Il m'a dit : « C'est mon problème, je n'arrive pas à laisser tomber mon poids. » Il en avait presque les larmes aux yeux. Je lui ai dit « Ce n'est pas grave, prétends juste que tu laisses tomber ton poids. » À ce moment, son poids est tombé dans ma main et pour lui, ça a été un moment vraiment significatif et unique. Il a réussi quelque chose sans le faire « pour de vrai ». Et bon, il y a des tas de choses magiques comme ça qui se passent, et ce sont toujours des choses que l'on travaille avec soi-même, ce qu'on fait travailler aux élèves. On a toujours quelque chose à travailler.

La musique, c'est une vocation. Dans tout ça, qu'est-ce que l'enseignement représente pour vous ?

Margaret Little : J'ai beaucoup enseigné. J'ai enseigné à l'Université de Montréal pendant plusieurs années. J'ai fait des cours de viole de gambe, l'atelier de musique baroque avec des chanteurs, des instrumentistes et tout. J'ai vraiment adoré ! Mais avec mon horaire actuel, je pars quand même souvent en tournée et je suis très occupée. C'est donc beaucoup plus difficile pour moi de faire de l'enseignement régulier. Mais j'ai toujours quelques élèves qui viennent me voir à la maison, et c'est toujours un plaisir. Et puis, en fait, j'aime bien enseigner aux débutants aussi. Si ces derniers s'investissent vraiment, c'est super intéressant. Vraiment, j'aime beaucoup l'enseignement et tous les niveaux sont intéressants à enseigner.

Quels sont les privilèges, selon vous, associés au fait d'être musicien ou musicienne ? Quelles sont les difficultés d'une telle carrière ?

Margaret Little : Je me trouve vraiment, vraiment chanceuse de faire de la musique. On rencontre tellement de nouvelles personnes, et je trouve formidable de partager la musique avec autant de personnes, et de différentes générations. Quand on joue dans un groupe, il y a des jeunes qui sortent de l'université et il y a des vétérans comme moi. Et puis, on est tous des collègues, et ça, je l'apprécie énormément. J'apprécie aussi les voyages, les tournées. J'aime beaucoup le contact avec le public. Partager tout ça avec un public, c'est simplement génial. J'aime aussi beaucoup le fait que l'horaire soit très irrégulier et imprévisible !





Par contre, préparer les partitions et tout ça, c'est autre chose. Il y a quand même toutes ces tâches connexes auxquelles il faut s'attaquer en tant que musiciens, et on n'a pas trop le choix de les faire. En général, j'aime bien organiser les choses, et ça ne me dérange pas tant que ça. Mais c'est complexe de trouver un équilibre entre passer du temps avec son instrument et rendre la carrière possible avec toutes les tâches connexes. Ça, c'est quelque chose qui n'est pas toujours évident. Il faut jongler avec ça.

Comment vous définissez-vous en tant qu'artiste ?

Margaret Little : Moi, je pense beaucoup au lien entre les personnes qui font de l'art. En fait, il me vient à l'idée une phrase que disait mon père : « Quand on fait de la musique, ce qui est important, ce n'est pas la musique, c'est les gens qui la font. » La musique est un moyen de communication qui transcende les langues. C'est l'aspect humain qui est important pour moi dans ma perception de l'art. L'œuvre finie, elle, change avec les différents humains qui l'interprètent.



Pensez-vous qu'il est important d'inculquer la musique aux enfants ?

Margaret Little : Je pense qu'une des choses primordiales pour les enfants, c'est de chanter ensemble. Accorder ses voix ensemble, faire de l'harmonie ensemble, chanter les mêmes paroles : chanter, c'est quelque chose d'inclusif et de rassembleur. Il y a plein de recherches scientifiques qui montrent que les ondes du cerveau bougent ensemble, et ça nous amène ensemble avant de nous séparer de nouveau pour faire des choses.

Quels sont les projets sur lesquels vous travaillez en ce moment et vos projets à venir ?

Margaret Little : En ce moment, j'ai un automne incroyablement occupé. Ça me fait très, très plaisir. J'ai la chance de jouer de la viole de gambe et de l'alto. Donc, avec l'alto, je vais jouer dans *Le Messie* de Haendel, je vais jouer avec l'Harmonie des saisons, un groupe basé à Granby. Et je fais d'autres projets avec eux aussi. On fait un grand concert Charpentier avec Hervé Niquet, où je vais jouer de l'alto aussi. Je vais enregistrer avec d'autres collègues à la viole de gambe le premier opus des sonates en trio de Buxtehude avec violon et clavecin, avec Noémie Lafrenière-Gagnon et Christophe Gauthier. Et puis, on a plein d'autres projets. Ce matin, je parlais à Michel Ferland à Atma et en 2024, on va enregistrer, Christophe et moi, les sonates de Bach pour clavecin et viole. J'ai également un projet solo avec une danseuse, qu'on va faire à Vancouver l'été prochain.

Est-ce que vous auriez quelque chose à dire, justement, aux musiciens de la relève ?

Margaret Little : Oui ! Je veux les remercier de choisir ce chemin et de ne pas choisir leur carrière en fonction des besoins économiques et des débouchés. Parce qu'en fait, il faut se créer nos débouchés quand on fait de la musique. On ne sait pas si ça va marcher ou pas. On prend des risques ! Moi, je trouve ça génial.

Vous êtes membre honoraire de la Guilde. Qu'est-ce que celle-ci vous a apporté pendant tout ce temps ?

Margaret Little : La Guilde défend les intérêts des musiciens et s'occupe d'eux, entre autres avec le fonds de retraite, parce qu'on ne pense pas toujours à ces choses-là quand on est jeune. Et je trouve que c'est une équipe super chouette aussi. J'ai toujours eu de très, très bons rapports avec les gens de l'organisme avec qui j'ai été en contact.

Paul Picard

PORTRAIT



Percussionniste de Céline Dion pendant de nombreuses années, Paul Picard a travaillé avec de nombreux musiciens et artistes de renommée mondiale au cours de sa carrière musicale. Sa grande connaissance des genres musicaux et son extraordinaire talent sont les raisons, entre autres, de son grand succès. Aujourd'hui, il a plus de 50 ans de carrière derrière lui et ce fut avec un grand plaisir que nous sommes allés à sa rencontre.

Comment la musique a-t-elle commencé pour vous ?

Paul Picard : Ça a commencé très jeune, la musique, mais plus la percussion que la musique, plus l'appel des tambours. J'avais sûrement trois ans. Je me souviens d'aller sur un immense réservoir d'huile, 200 gallons, puis je joue dessus avec mes jambes, puis je frappe. Je tombe à peu près en transe, je me dis «Maintenant, c'est là que ça se passe». Après, j'ai connu quelques autres épisodes comme ça, de jouer, puis de tomber en transe. Très très jeune, j'ai eu l'appel du drum, des percussions, en fait, c'était surtout le drum à l'époque, parce que je ne connaissais rien d'autre. Par la suite, il y a eu plein d'épisodes comme ça, où ça se confirmait toujours, jusqu'à ce que je me mette à étudier le drum.

Une couple d'années plus tard, j'ai assisté à une parade. J'ai suivi le *drumline* tout le long de la parade. Là, je suis devenu fou. J'étais happé par cette affaire-là. C'était impossible de faire ma vie sans qu'il y ait des *drums* autour de moi. Je ne savais pas ce que je voulais faire dans la vie, mais c'était impossible qu'il n'y ait pas de *drums*. C'est une passion.

Comment avez-vous réellement commencé à jouer du drum ?

Paul Picard : Chez moi, il n'y a pas de musiciens dans la famille. Mais on avait un pick up, un tourne-disque portable, et mes frères ne m'avaient pas donné le droit d'y toucher. Alors quand ils n'étaient pas là, j'écoutais de la musique. J'écoutais du Little Richard, la naissance du RnB. Et ça, ça me parlait vraiment ! Puis, j'écoutais les disques de Presley, la musique populaire américaine de ces années-là, mais surtout la musique noire. Et c'était vraiment bon, ce que j'écoutais.

Mon frère m'avait appris quelques rythmes de base sur mes cuisses. Et un jour, lorsque j'avais treize ans, il y a un de mes amis qui m'a dit qu'un des moniteurs qui étaient à son camp de vacances était un batteur qui jouait dans un *band*, puis qu'il faisait des mariages, etc.

Mon ami m'a proposé d'aller chez lui pour le voir répéter pendant la fin de semaine. Donc on se rend chez lui, où il répétait avec une petite formation. À un moment donné, le batteur me regarde et me dit : «Veux-tu jouer ?» C'était une ligne facile. Puis là, je m'installe à la batterie, et ça marche ! En fait, c'est vraiment là que ça s'est passé !

Ça commence par une passion infantine, de cogner partout, puis quand, beaucoup d'années plus tard, tu te mets à jouer avec d'autres musiciens, puis que tu ressens de la reconnaissance et qu'on te fait signe que oui, ça va, c'est juste incroyable !

Pour moi, il n'y avait pas d'autre chose à faire dans la vie, et je me suis dit qu'il fallait que je suive des cours.

Vous souvenez-vous de vos premiers cours de musique ?

Paul Picard : Lorsque j'ai commencé à étudier le *drum*, je suis d'abord allé dans une école de musique qui était située à l'étage d'un magasin de musique sur la rue Saint-Hubert. Un jour, mon prof me fait entendre Edgard Varèse. Il me fait entendre de la musique contemporaine de l'époque de la guerre, et pas *Ionisation*, qui est une pièce exclusivement pour percussions. Je crois que c'était *La Croix du Sud*, *Chanson de là-haut*, *Hyperprism*. Moi, je me rappelle encore de l'état dans lequel j'étais quand j'attendais l'autobus pour retourner chez nous. Je venais de découvrir quelque chose de grand. Je venais de passer de la batterie au monde incroyable de la percussion : une grosse caisse sonore, cymbales frappées, cloches tubulaires, xylophone, vibraphone. Wow ! Comment je fais pour apprendre ça ?

J'essaie d'aller au Conservatoire, mais je ne sais rien. J'ai été refusé plusieurs fois parce que je ne savais rien. Moi, je pensais comme un enfant qu'ils allaient tout me montrer, mais je ne savais pas qu'il fallait déjà être préparé, et en connaître beaucoup pour être admis au Conservatoire. Moi, je suis un petit gars de Villeray. Je ne connaissais rien du milieu classique. Bon, au final, j'ai fini par être admis au Conservatoire. Là-bas, j'ai rencontré Louis Charbonneau, qui était mon prof : une légende, ce musicien.

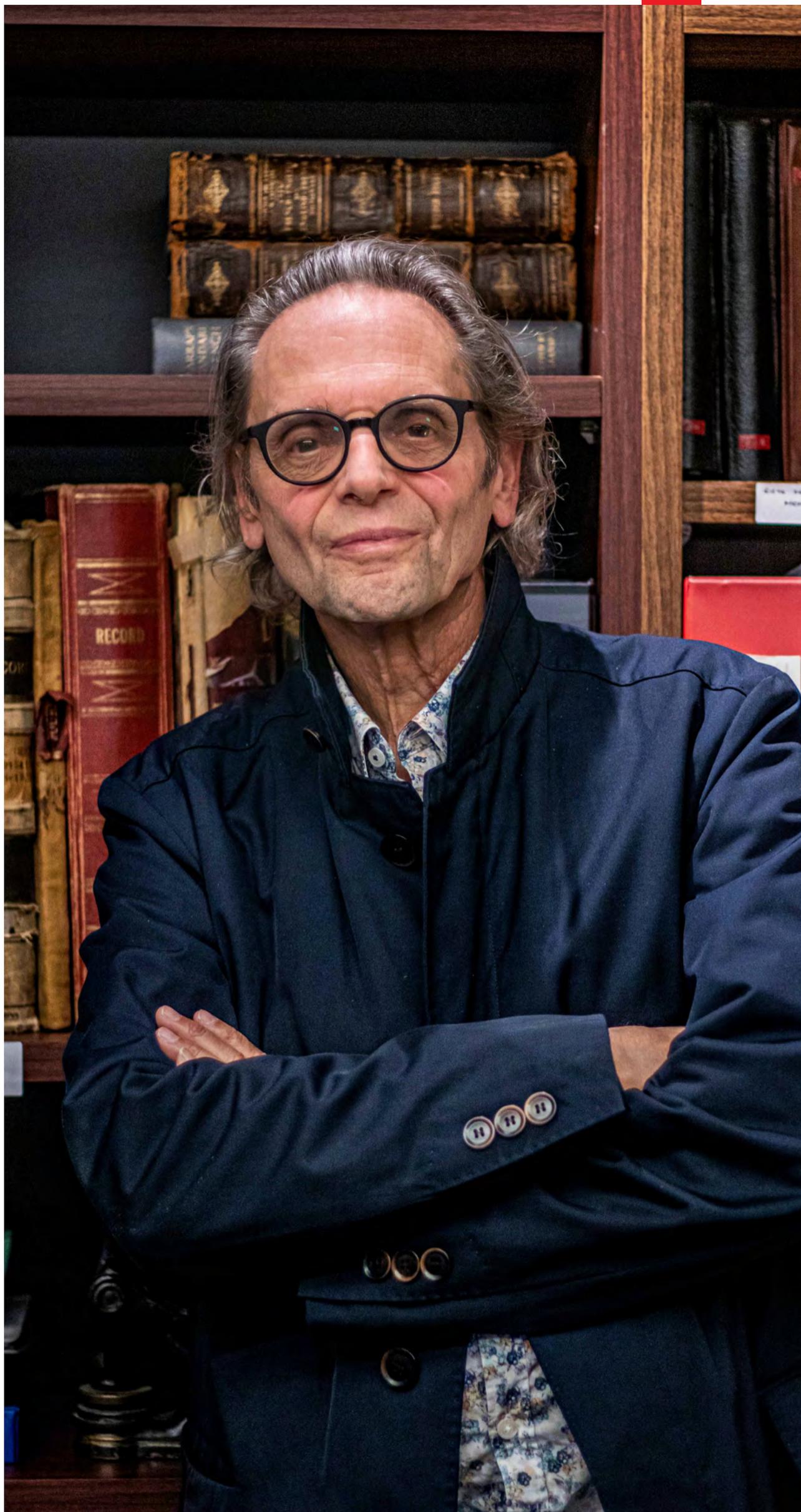


Est-ce qu'il y a un style musical qui vous plaît plus qu'un autre, que vous prenez plus de plaisir à jouer ?

Paul Picard : Si je peux répondre à la question comme ça, il n'y a pas une *toune* qui ne mérite pas ton attention complètement. Même par exemple une *toune* toute simple comme une ballade avec une modulation vers les deux tiers. En tant que timbalier, je sais que moi, je vais aider la modulation, parce que c'est la définition de la percussion classique ; c'est de souligner ce qui est là. Le mythe, c'est Ravel. Souligner ce qui est là, c'est par exemple : si c'est *big*, ça doit devenir majestueux. Si ça *groove*, il faut que ça *groove* au maximum ! Tu ne peux pas résister à danser. La musique africaine, la musique afro-cubaine, ce n'est que de la danse. Donc tu vas chercher les éléments qui font que tu ne peux pas faire autrement que danser.

Comment vous décrivez-vous en tant que musicien, mais aussi au sens plus large en tant qu'artiste ?

Paul Picard : Ça m'est venu seulement passé la soixantaine quand j'ai monté mon *show* que j'avais nommé *Paul Choix*. C'est là que j'ai découvert qu'au fond, je ne suis même pas un musicien, je suis un poète. Je ne voulais pas que ça soit enregistré, je voulais retrouver l'esprit du jazz. Je me suis dit « Ça va se passer là, cette fois-là ». J'ai une grande, grande affection pour le théâtre. Ce *show*, ça m'a fait me rendre compte que la manière dont je fonctionne, c'est par la poésie, c'est d'aller mettre de la poésie un peu partout. Tu sais, je n'ai pas une très bonne oreille. Puis je n'ai jamais eu une grande connaissance de l'harmonie. Bref, je me perds complètement dans la musique [rires]. J'ai une approche poétique de la musique.





Qu'est-ce que la musique vous a apporté à vous en tant que personne ?

Paul Picard : C'est que plus tu vis, plus tu t'impliques socialement, et tu finis par te rendre compte que ta seule solution, c'est toi. Qu'est-ce que ça te prend pour être bien ? Ma solution à moi, c'est la musique.

Je considère que la musique, c'est une religion et c'est ma religion. Donc, ça m'apporte tout ce que la religion peut apporter à quelqu'un. Dans mon *master class*, je commence en disant « T'as 50 000 personnes dans un stade pour Freddie Mercury. Il fait *We will Rock you*. Puis là, t'as 50 000 personnes qui bougent en même temps. C'est fou, mais c'est que le rythme, ça se communique. C'est un moyen de communication, tout simplement. C'est l'appel à la danse. Le rythme provoque du mouvement. Si on prend un rythme et qu'on s'adresse à 50 000 personnes en même temps, elles vont toutes bouger au même tempo. Et c'est quelque chose qui est simplement entendu et ressenti et qui est complètement invisible. »

Est-ce qu'il y a un enregistrement en particulier, ou une expérience au cours de votre carrière professionnelle, qui vous a particulièrement marqué, ou que vous aimeriez partager avec nous aujourd'hui ?

Paul Picard : *De Longueuil à Berlin* avec Michel Rivard. C'était pour moi un tournant significatif dans ma carrière. Michel, c'est un comédien ! Il a décidé de nous réunir dans un local tous les trois, Mario Légaré, Michel puis moi, c'est tout. Mario à la basse, Michel à la guitare et au piano, puis moi aux percussions. On a monté un *show*, qui a fini par s'appeler *De Longueuil à Berlin*, avec les nouvelles *tounes* de Michel. Puis par la suite, Gérard Leduc s'est ajouté et on a enregistré l'album.

Est-ce que vous auriez quelque chose à dire aux musiciens de la relève ? Aux jeunes musiciens ?

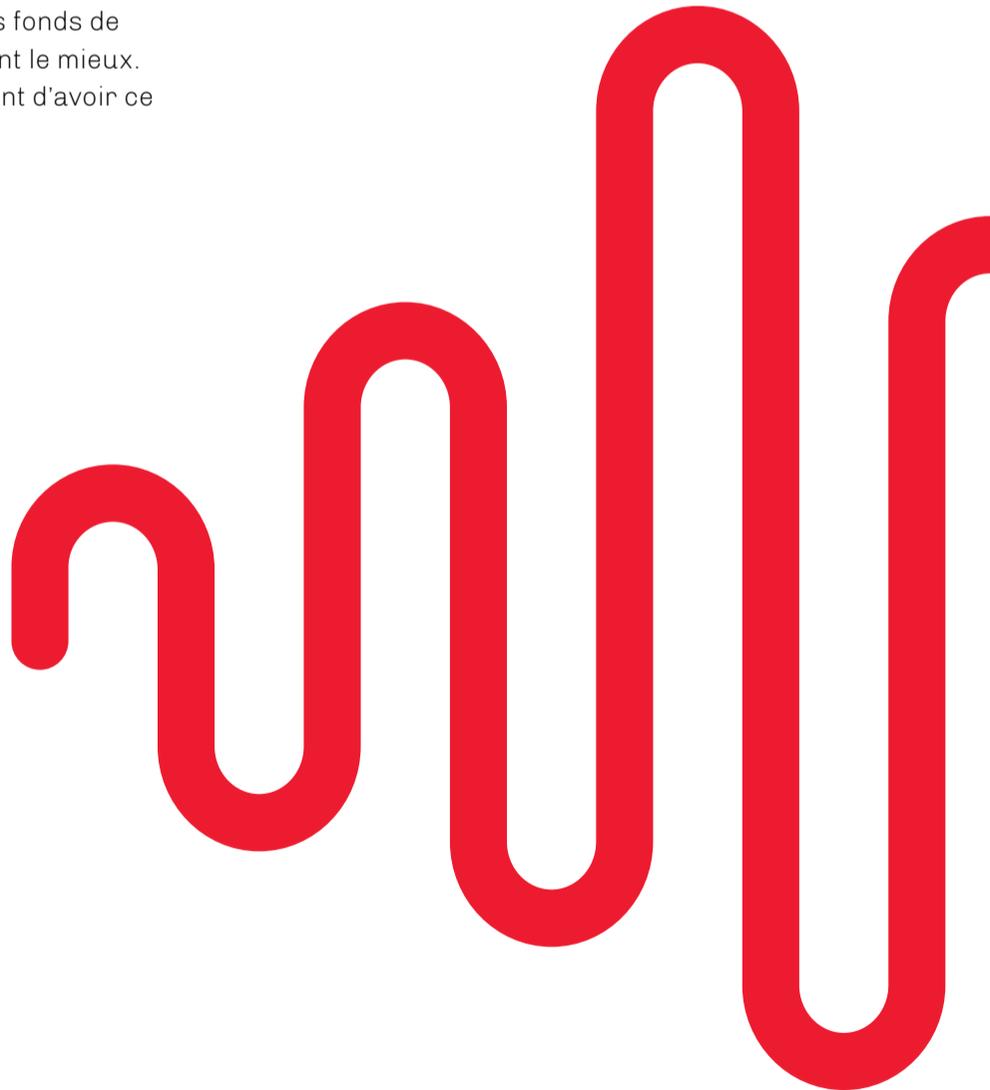
Paul Picard : Faut juste pas lâcher. Je concluais souvent mon *master class* avec cette phrase. Qu'est-ce que Ringo Starr, Steve Gadd, John Bonham et Stewart Copeland ont en commun ? Ils se sont tous fait dire : « Il y a juste toi qui joue comme toi ». Chacun de ces musiciens formidables n'a rien à envier aux autres. Ils jouent. Personne ne leur dit ce qu'ils doivent faire. Moi, je dis à chacun des musiciens : « Va vers ce qui t'allume, va vers ce que tu penses, puis de là va découler ta manière de jouer. » Je leur dis toujours « Fais-toi tripper, tu vas faire tripper les autres. »

Vous êtes membre honoraire de la Guilde. Qu'est-ce que ça vous a apporté, d'être membre de la Guilde pendant toutes ces années ?

Paul Picard : Le fonds de pension, absolument. Quand on est jeune, on se demande c'est quoi. Le fonds de pension de la Guilde est l'un des fonds de pension qui fonctionnent le mieux. Je suis très, très content d'avoir ce revenu-là.

Quels sont les projets en cours et à venir ?

Paul Picard : En ce moment, c'est Zachary Richard puis Mathieu Désy, puis je fais partie d'un groupe qui s'appelle Magneto avec Mario Légaré, Rick Haworth et Sylvain Clavette, avec qui je joue depuis toujours. Il y a aussi un *revival* de Maneige. Je continue également d'être engagé une fois de temps en temps pour *En direct de l'univers*. Je fais le *show* du jour de l'An, ce qui est vraiment le fun à faire. C'est une bonne *gang*, c'est vraiment une bonne *gang* ! Et évidemment, je repars avec Céline quand la tournée *Courage* reprendra.



Inspire le calme, expire le bonheur

LA RESPIRATION EST LIÉE AU PRINCIPE VITAL
OÙ LE CORPS EST ANIMÉ.

Pneuma signifie en grec ancien « respirer, souffle, esprit, âme ».

Support au dialogue, aux rires, aux pleurs, au chant et à la pratique instrumentale, la respiration, fonction biologique vitale, automatique et contrôlée, a un effet sur la manière de fonctionner du corps entier.

Elle est en interaction permanente avec les postures et la mobilité du corps.

Les instrumentistes à vent et les chanteurs, habiles spécialistes du débit d'air, dosent la synchronisation de ces deux moments, inspiration et expiration, durant leur jeu, en fonction de leurs besoins expressifs et sonores.

La respiration du musicien est un entraînement qui se développe et s'affine au fil de l'apprentissage et selon le niveau instrumental, et elle peut être améliorée grâce à des techniques psychocorporelles comme l'eutonie, la technique F. Alexander, la sophrologie, la technique d'apnée de Wim Hof, le yoga et la cohérence cardiaque, entre autres.

« La respiration normale idéale devrait être nasale, sans effort, inaudible, régulière, paisible, diaphragmatique (basse), capable de s'adapter et rythmée à moins de 16 cycles par minute. »

– The Breath Institute

LA MÉCANIQUE RESPIRATOIRE

À l'inspiration, le **diaphragme, muscle principal de la respiration**, se contracte et descend, l'air entre dans les poumons. Le ventre « gonfle ». À l'expiration, le diaphragme se relâche et remonte, l'air sort, les côtes se referment, l'abdomen se resserre et le plancher pelvien s'active.

Il existe trois types de respiration :
claviculaire (haute), intercostale (moyenne) et abdominale (basse).

SANTÉ



D^{re} Caroline Blouin - Pierre Souillard photographe

Nos cellules et nos organes ont besoin d'oxygène pour bien fonctionner.

La respiration permet les échanges d'oxygène et de dioxyde de carbone dans les quelque 300 millions d'alvéoles des poumons. Cet apport améliore toutes les fonctions de l'organisme en activant le rythme d'immunité contre la maladie.

La respiration permet également le massage des viscères et offre une aide au transit.

La respiration nasale plutôt que buccale favorise une croissance faciale équilibrée chez l'enfant.

En effet, le passage de l'air dans les fosses nasales est en partie responsable du développement approprié, en trois dimensions, des cavités nasales, des sinus, des maxillaires et du pharynx.

Tout ce qui interfère avec la capacité de respirer facilement par le nez, comme les amygdales, devrait être dépisté de façon précoce afin de favoriser la croissance optimale du visage et un sommeil réparateur. Le dépistage de la respiration buccale chez l'enfant peut être fait par son dentiste, qui remarquera le développement de son palais, plus étroit, et pourra cibler des exercices ou le diriger vers un ORL afin de l'aider à développer une respiration nasale idéale et de favoriser un sommeil réparateur. Plus de 70% de la libération de l'hormone de croissance se faisant pendant le sommeil profond, un enfant qui dort bien, bouche fermée, va mieux grandir.



J'Imagine consultants

Pop ou classique

Vous avez accès à du financement pour votre projet musical

On vous accompagne afin d'assurer vos chances d'obtenir votre bourse ou subvention !

Depuis 2007, J'Imagine collabore au succès de la réalisation des projets des artistes.

Réservez votre consultation en **cliquant ici**



EFFET DE LA RESPIRATION SUR LE CERVEAU ET LA LIBÉRATION DES HORMONES

Il existe un lien biologique entre le contrôle de la respiration et le stress. Des chercheurs ont suivi le parcours des neurones et ont vu que celles-ci envoyaient des prolongements dans le **locus coeruleus**, soit la zone qui gère l'éveil et le stress et qui produit l'un des principaux neurotransmetteurs du corps, la noradrénaline.

Les grands mouvements du diaphragme lors de sa descente et de sa remontée induits par la respiration basse stimulent le **nerf vague (X), soit le 10^e nerf crânien** : plus long nerf du corps, celui-ci prend naissance dans le cerveau, descend dans le cou et va jusqu'au système digestif, au foie, aux reins, au pancréas, au cœur et aux poumons. Il joue un grand rôle au niveau du système parasympathique, responsable de la relaxation, du repos, de la reconstitution et de la conservation d'énergie.

Une respiration calme, lente et profonde peut donc avoir des effets positifs sur la fonction de ces différents organes et notre état d'esprit.

La cohérence cardiaque permet d'apprendre à contrôler la respiration afin de réguler stress et anxiété. Cette technique simple réduirait aussi la dépression et la tension artérielle. Elle peut être obtenue par la règle du 365 : 3 fois par jour, 6 grandes respirations par minute, pendant 5 minutes.

On peut même télécharger une application pour respirer selon la cohérence cardiaque (RespiRelax ou Respiroguide).

Bien respirer nous permet de vivre en santé, de bien jouer, et, pour l'enfant, de bien grandir !

D^{re} Caroline Blouin

Chirurgienne dentiste diplômée en Médecine des Arts, D^{re} Caroline Blouin pratique à Québec depuis 2005.

Diplômée de l'U. Laval, du CMQ et du Temple University, elle s'intéresse à la santé des musiciens depuis 2004 et permet à de nombreux instrumentistes de pratiquer leur art de façon optimale.

Pour toute question sur l'article : drecblouindentimusi@gmail.com



Inhale calm, exhale happiness

BREATHING IS LINKED TO THE FORCE THAT GIVES US LIFE.

Pneuma is the ancient Greek word for “breathing,” “breath,” “spirit,” or “soul.”

Whether we're talking, laughing, crying, singing or playing an instrument, breathing – a vital, automatic and controlled biological function – affects the way the entire body functions. It is intrinsically linked to the body's movements and mobility. Wind instrumentalists and singers, both of whom specialize in air flow, time the two movements (inhaling and exhaling) when they perform, depending on their expression and sound production needs.

HEALTH



“Ideally, normal breathing should be through the nose, effortless, inaudible, calm, diaphragmatic (deep), adaptable and at a rate of at least 16 cycles per minute.”
– The Breath Institute

Breathing is a skill that is developed and honed over the course of a musician's training and based on their instrumental level. It can be improved using psychocorporal techniques such as eutony, the Alexander technique, sophrology, the Wim Hof method, yoga and cardiac coherence.

THE MECHANICS OF BREATHING

When you inhale, the **diaphragm – the main breathing muscle** – contracts and moves down. Air flows into the lungs and the stomach “swells.” When you exhale, the diaphragm relaxes and moves upward, the ribs move inward, the abdomen tightens and the pelvic floor engages. **There are three types of breathing:** clavicular (high), intercostal (medium) and abdominal (low).

Our cells and organs need oxygen to function. When we breathe, oxygen and carbon dioxide are exchanged via the approximately 300 million alveoli in the lungs. This boosts all of the body's functions by activating the immune system's ability to fight illness. Breathing also massages your organs and aids digestion.

Breathing through the nose rather than the mouth promotes regular facial growth in children. This is because airflow through the nasal cavity is partially responsible for the appropriate three-dimensional development of the nasal cavities, sinuses, jawbone and

pharynx. Anything that makes it difficult to breathe through your nose, such as tonsil issues, should be detected early to promote optimal facial development and restful sleep. Mouth breathing can be diagnosed by a child's dentist, who can detect a narrower palate. They can then prescribe exercises or refer the child to an ear, nose and throat (ENT) specialist to help establish nasal breathing and ensure they get a good night's sleep. Since over 70% of growth hormone secretion occurs during deep sleep, sleeping well with a closed mouth is best for a child's growth.

HOW BREATHING AFFECTS THE BRAIN AND THE RELEASE OF HORMONES

Breath control and stress are biologically linked. Researchers studying neural pathways have observed that neurons send projections to the **locus coeruleus**, the zone that regulates wakefulness and stress and produces one of the body's key neurotransmitters, norepinephrine. When the diaphragm rises and falls during deep breathing, it stimulates the longest nerve in the body, the **vagus nerve (X) or 10th cranial nerve**, which runs from the brain down through the neck and the digestive system, liver, kidneys, pancreas, heart and lungs. It plays a key role in the parasympathetic nervous system, which regulates relaxation, rest, recovery and energy

conservation. This means that calm, slow, deep breaths can have a positive impact on how these organs function and on our mood.

Cardiac coherence teaches you to control your breathing to relieve stress and anxiety. This simple technique is said to relieve depression and reduce blood pressure. It is based on the 365 rule: 3 times per day, with 6 deep breaths per minute for 5 minutes. You can even download an app to guide you through cardiac coherence breathing exercises (*RespiRelax* or *Respiroguide*).

Breathing properly helps us live healthy lives, perform well, and (in the case of children) grow and thrive!

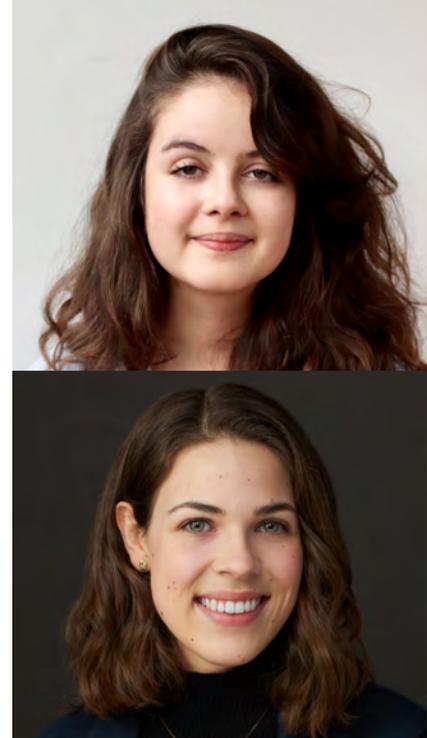
Dr. Caroline Blouin

Dr. Caroline Blouin is a dental surgeon and holds a degree in arts medicine. She has practised in Quebec City since 2005.

A graduate of Université Laval, the CMQ and Temple University, she has specialized in musicians' health since 2004 and helps instrumentalists play to the best of their ability.

For any questions about this article:
dreclouindentimusi@gmail.com

Réforme de la législation sur le statut de l'artiste : un pas à la fois



RELATIONS DE TRAVAIL

Au printemps 2021, la GMMQ vous présentait le mémoire qu'elle avait déposé à l'Assemblée nationale dans le cadre de la réforme des lois sur le statut de l'artiste¹. À titre de rappel, au Québec, les musiciennes et musiciens professionnels bénéficient des mécanismes prévus par cette législation, qui leur garantit des conditions minimales de travail dans divers secteurs d'activité. Après que les différentes associations d'artistes et de producteurs concernées ont été entendues, une nouvelle loi modifiée a été entérinée au début de l'été 2022.

Cette dernière mouture de la loi représente une avancée importante pour le milieu artistique québécois et ses musiciens et musiciennes, sans toutefois s'attaquer à toutes les recommandations émises par les associations.

DES GAINS IMPORTANTS

Avant la toute récente réforme, deux lois provinciales sur le statut de l'artiste coexistaient : celle visant le secteur des arts de la scène (incluant la musique) et celle visant le secteur des arts visuels, de la littérature et des métiers d'art. Le premier point fort de la réforme est de combiner ces deux lois, permettant ainsi au secteur des arts visuels, de la littérature et des métiers d'art d'accéder aux avantages dont jouissait le secteur de la scène – tout particulièrement le pouvoir de négocier des ententes collectives encadrant les conditions de travail minimales applicables à leurs secteurs d'activité. Le champ d'application de la loi a donc été élargi et adapté pour octroyer les mêmes droits aux artistes de toute discipline.

Parmi les gains juridiques importants, on retrouve également la mise en place de mécanismes pour contrer le harcèlement psychologique et sexuel dans les milieux de travail. Les articles de la *Loi sur les normes du travail* sont désormais intégrés à la nouvelle *Loi sur le statut professionnel des artistes des*

arts visuels, du cinéma, du disque, de la littérature, des métiers d'art et de la scène, qui prévoit que ces dispositions sont réputées faire partie de toute entente collective liant des artistes et des producteurs. Ainsi, un producteur qui ne respecterait pas les obligations qui lui incombent en matière de prévention et d'élimination du harcèlement pourra être visé par un grief de la part de l'association de l'artiste concerné(e). Si toutefois l'artiste n'est pas lié(e) à une entente collective, il lui sera possible de déposer directement une plainte au Tribunal administratif du Travail.

DES ENJEUX PERSISTENT

Bien que cette nouvelle loi constitue un gain important en matière de conditions de travail pour les artistes du Québec, elle n'est pas sans défaut. La Loi intègre, par exemple, des dispositions octroyant au gouvernement un nouveau pouvoir réglementaire lui permettant de décider des conditions de travail applicables dans un certain secteur d'activité, mais la mise en pratique de ce pouvoir reste floue. De plus, la nouvelle loi omet de clarifier la distinction entre « producteur » et « diffuseur », question ayant pourtant donné lieu à plusieurs litiges dans le milieu de la scène au cours des dernières années. Elle ne clarifie pas non plus l'application des mécanismes de protection de la *Loi sur la santé et la*

sécurité du travail ou de la *Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles* aux artistes professionnels.

Aussi, contrairement à la demande de plusieurs associations d'artistes, la nouvelle loi ne prévoit pas d'obligation pour les producteurs d'être membres d'une association de producteurs reconnue pour engager des artistes ni d'être partie à une entente collective pour être subventionnés. Ces mécanismes auraient certainement favorisé le respect de conditions de travail minimales viables pour les artistes, dont les musiciens et musiciennes.

Somme toute, la nouvelle législation sur le statut de l'artiste a été accueillie avec un certain optimisme, mais la mobilisation des musiciens et musiciennes, des artistes et de leurs associations reste primordiale pour que les revendications formulées se concrétisent. Malgré le progrès que constitue la plus récente version de la loi, les musiciens et musiciennes continueront de faire face à de nombreux enjeux auxquels le gouvernement pourrait répondre lors d'une prochaine mise à jour du cadre législatif applicable aux artistes, puisque la ou le ministre de la Culture et des Communications devra, au plus tard le 3 juin 2027, produire un rapport au gouvernement sur l'application de la nouvelle loi.

Catherine Forget et Melissa Raymond

1. <https://www.gmmq.com/fr/documents/memoire-sur-la-revision-de-la-loi-sur-le-statut-de-lartiste>

Status of the artist legislative reform: one step at a time

In the spring of 2021, the GMMQ published the brief it had filed with Quebec's National Assembly on amendments to the acts respecting the status of artists¹. As a reminder, professional musicians in Quebec are covered by the mechanisms set out in this legislation, which establishes minimum working conditions in various industries. After consultations with various artists' and producers' associations, a new amended act came into force in early summer 2022.

The latest version of the act is a major step forward for Quebec's arts community and its musicians. However, it fails to address all of the associations' recommendations.

SUBSTANTIAL GAINS

Prior to the recent reform, there were two provincial acts respecting the status of artists: one for the performing arts sector (including music) and one for the visual arts, literature and the arts and crafts sector. The main advantage of the legislative reform is that it merges the two acts, thereby providing the visual arts, literature and arts and crafts sector with the same advantages as the performing arts sector, particularly the power to negotiate collective agreements. The scope of the act has thus been broadened and adjusted to extend the same rights to artists in every discipline.

One key legal victory is the inclusion of new mechanisms to tackle psychological and sexual harassment in the workplace. Sections from the Act respecting labour standards have been incorporated into the new Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, du cinéma, du disque, de la littérature, des métiers d'art et de la scène [Act respecting the professional status of artists in the visual arts, film, recording, literature, arts and crafts and the performing arts], which stipulates that these provisions must be included in any collective agreement between artists and producers. This means that any producer who fails to meet their obligations to prevent and

eliminate harassment could have a grievance filed against them by the artist's association. If the artist is not covered by a collective agreement, they can lodge a complaint directly with the Tribunal administratif du travail.

ONGOING CHALLENGES

Although the new act is a major step forward for Quebec artists' working conditions, it is not without its flaws. For example, the act contains provisions granting the government the power to decide which working conditions apply to a given industry, but it remains unclear how this power will actually be applied. Additionally, the new act does not differentiate between a "producer" and a "promoter," an issue that has triggered multiple lawsuits in the performing arts in recent years. It also fails to specify how the protective mechanisms set out in the Act respecting occupational health and safety and the Act respecting industrial accidents and occupational diseases apply to professional artists.

Furthermore, despite requests by multiple artists' associations, the new act does not require producers to be members of a recognized producers' association to hire artists or to sign a collective agreement to receive funding. These mechanisms would have made it easier to ensure that viable minimum working conditions for artists, including musicians, are respected.



LABOUR RELATIONS

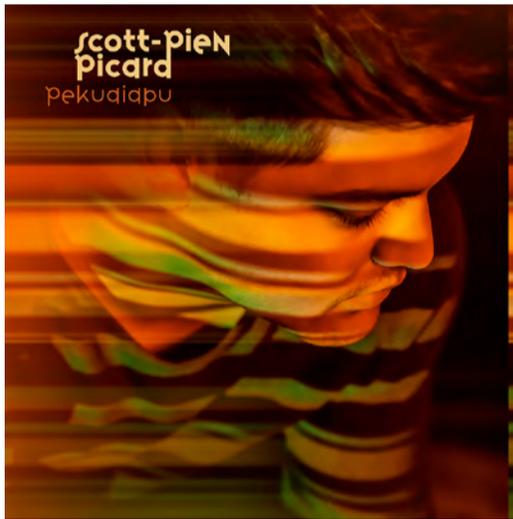
Overall, the new legislation respecting the status of the artist has been greeted with cautious optimism. However, it is still crucial for musicians, artists and their associations to mobilize to ensure that their demands are met. Despite the progress that the latest version of the act represents, musicians continue to face a number of challenges that the government may wish to address when the legislative framework for artists is next amended, since the Minister of Culture and Communications is required to submit a report to the government on the implementation of the new act by June 3, 2027.

Catherine Forget and Melissa Raymond

1. <https://www.gmmq.com/en/documents/brief-on-the-revision-of-the-act-respecting-the-professional-status-of-artists>

Sorties d'albums

DISQUES



SCOTT-PIEN PICARD – PEKUAIAPU

Né à Ushat Mak Maliotenam, Scott-Pien Picard développe très jeune un talent indéniable pour la musique, inspiré entre autres par les groupes Kashtin et Maten. Rapidement, il compose avec talent son propre répertoire en langue innue, langue qu'il tient à partager et à laquelle il fait honneur. Il fait paraître un premier album indépendant, l'établissant solidement auprès des communautés autochtones ainsi qu'allochtones.

Scott-Pien présente aujourd'hui son 2^e album en carrière, *PEKUAIAPU* qui signifie «Visionnaire – celui qui ouvre le chemin». L'opus présente 11 nouvelles compositions dans une signature contemporaine de cultures innues.

Avec le membre Scott-Pien Picard.

Date de sortie : 4 mars 2022 – Instinct musique



JASON BAJADA – CRUSHED GRAPES

Des textes parfumés, parfois de soleil californien, tantôt d'escapades à Brooklyn pour fuir les drames familiaux. Les chansons du nouvel album de Jason Bajada inspirent naturellement l'état d'esprit d'un doux lendemain de veille où l'on peut prendre le temps de bouger aussi lentement que nécessaire. Elles nous transportent également vers la soirée à la source de l'état, cette soirée bien arrosée à fumer des clopes en tête-à-tête avec une amie blasée de l'amour, à écouter des vinyles de Leonard Cohen couchés sur le tapis de salon. Il nous raconte l'histoire, et l'on se voit aussi l'habiter. Ce que Bajada décrit, on l'a déjà ressenti.

S'inscrivant dans la lignée de ce qui lui a valu une jolie et significative fraction de sa notoriété, cette aisance bien à lui à aborder la rudesse franche en la rendant presque apaisante. Ce nouveau long jeu de neuf titres émerge en mode réflexif et dans l'appréciation des endroits où la vie nous mène.

Avec les membres Jason Bajada, Antoine Gratton, Marc-André Larocque, Camille Paquette-Roy, Amélie Mandeville, Chantal Bergeron, Sébastien Grenier, Mélanie Bélair, Annie Gadbois, Samuel Joly.

Ainsi que Marc Di Claudio, Félix Le Blanc.

Date de sortie : 23 septembre 2022 – Audiogram



MARIE-ÉLAINE THIBERT – NOTRE HISTOIRE

Marie-Élaine Thibert revient avec *Notre histoire*, son premier recueil de pièces originales pour un auditoire adulte en 10 ans.

Réalisé et arrangé par Antoine Gratton, ce huitième album en carrière révèle la chanteuse sous un tout nouveau jour. «La chimie a vraiment opéré entre Antoine et moi», explique Marie-Élaine Thibert. En studio, nous avons osé et exploré des sonorités plus actuelles auxquelles on ne m'associe pas nécessairement. L'interprète s'est aussi entourée d'auteurs et de compositeurs chevronnés, qui ont su lui offrir des musiques et des textes actuels, à l'image de la femme épanouie qu'elle est aujourd'hui. «Je tenais absolument à chanter des textes positifs qui font du bien au cœur et à l'âme», raconte Marie-Élaine.

Avec les membres Domino Santantonio, Amélie Lamontagne, Edith Fitzgerald, Sarah Martineau, Camille Paquette -Roy, David Martin, Antoine Gratton.

Ainsi que Luc Lemire.

Date de sortie : 31 mars 2022 – Gestion son image inc. (GSI)

PROGRAMME PARTENAIRE



QU'EST-CE QU'ON **vous OFFRE ?**



30 minutes de consultation gratuite

C'est aussi 1800 secondes, 1/42 de journée, ou 6,523157208088715e-5 année, si vous préférez. Dans tous les cas, on vous le donne.



25 % d'escompte sur les taux des avocats et notaires

Voici 25 % de plus qui peut être mis sur votre prochain voyage dans le Sud. Et on sait que vous aimez Punta Cana.



Urgence téléphonique 24/7

Comme à l'hôpital, triage et attente de 13 heures en moins.



Coaching

On sort le tableau, les X et les O, on établit le plan de match et on vous guide avec les meilleures stratégies à adopter. Claude Julien en toge, ni plus ni moins.

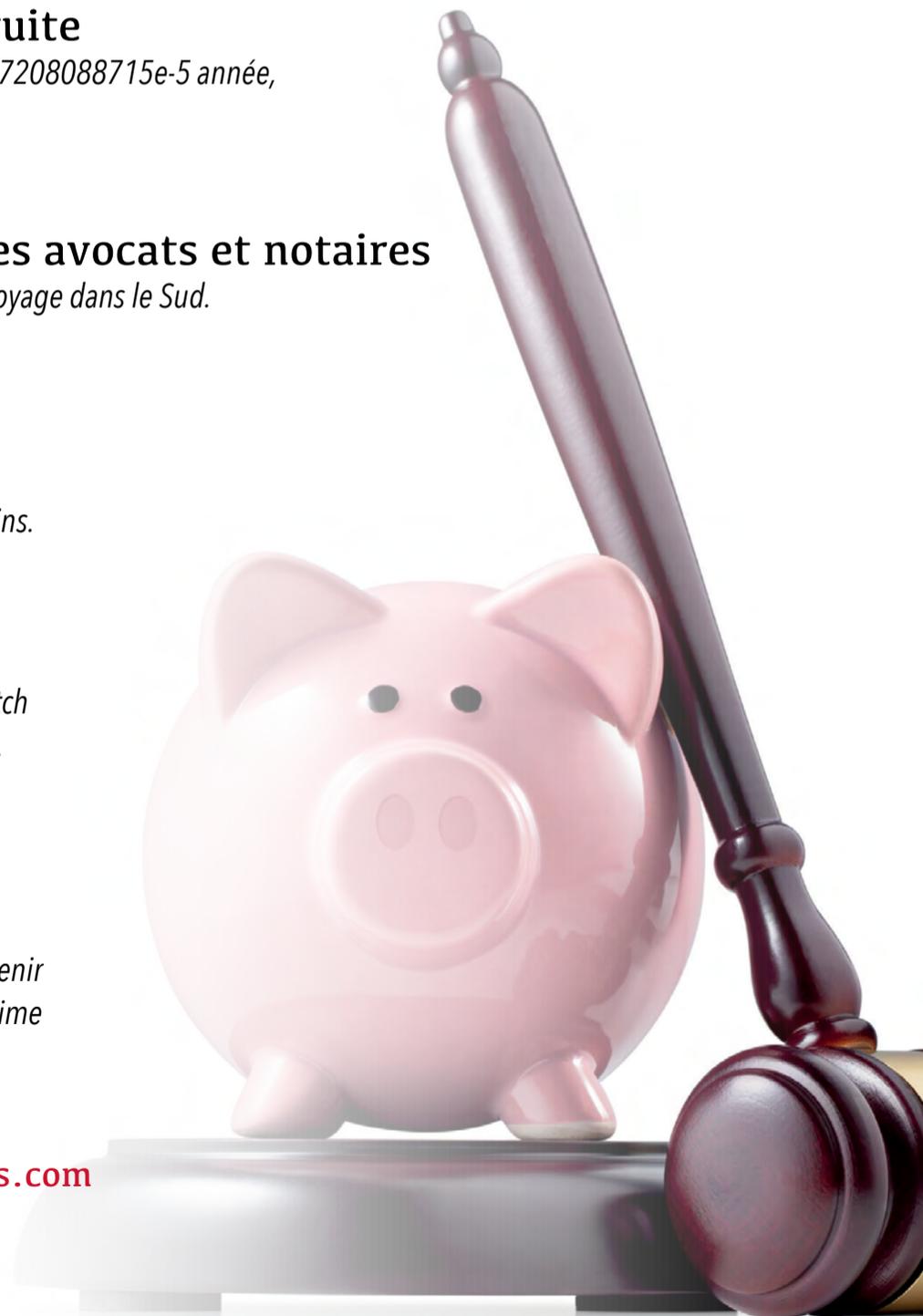


Conférences informatives

Parce qu'on adore vulgariser nos connaissances et vous tenir au courant des derniers enjeux, mais aussi parce qu'on aime un peu trop les petits bagels des déjeuners-causeries.

Pour faire connaissance : brunetassocies.com

514-famille (avouez qu'on est concept!)





L'équipe administrative de la GMMQ

SIÈGE SOCIAL – MONTRÉAL

Luc Fortin
Président

Amélie Bissonnette-Théorêt
Adjointe à la direction

Kiara Vilchez
Directrice des communications par intérim

Mario Lacoursière CPA, CMA
Directeur, Finances et Service aux membres

Anne Carmen Hubert
Assistante comptable

Manon Robert
Agente au service aux membres
Permis et Visa P2

Louis Leclerc
Directeur des relations de travail

Melissa Raymond
Avocate, Conseillère aux relations de travail

Catherine Forget
Stagiaire en droit, Agente aux relations de travail

Sébastien Aumont
Commis intermédiaire | Soutien aux opérations

Geneviève Gauthier
Agente administrative

Samuel Hogue et Jessica Duranleau
Préposés à la numérisation

BUREAU DE L'EST DU QUÉBEC

Johanne Truchon
Agente aux relations de travail